

Pôles d'appui à la scolarité - PAS - rentrée 2026

Un nouveau service à destination des parents et responsables légaux d'enfants présentant des besoins éducatifs particuliers,

Un dispositif en appui direct des professeurs et des élèves à besoins éducatifs particuliers, au sein même des classes ou dans des espaces dédiés implantés dans les écoles et établissements,

Un lieu d'accueil des familles et des élèves,

Une équipe de proximité pour les familles et les équipes pédagogiques : un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé, en appui sur les compétences issues de l'éducation nationale et/ou du secteur médico-social présentes sur le territoire

Une réponse de premier niveau rapidement opérationnelle :

- Aménagements et adaptations pédagogiques
- Matériel pédagogique adapté
- Interventions personnels spécialisés (éducation nationale et/ou médico-social)

